



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

## SERVICE MEDICAL DE LA PROMOTION DE LA SANTÉ EN FAVEUR DES ÉLÈVES

**Direction des services  
départementaux de  
l'éducation nationale  
des Alpes-Maritimes**

53 avenue Cap de Croix  
06181 Nice cedex 2

Tel : 04 93 72 64 50

**Service de Promotion  
de la Santé en Faveur  
des Elèves**

Affaire suivie par  
Isabelle Baudet  
Médecin conseiller technique

Téléphone  
04 93 72 64 53  
Fax  
04 93 72 64 47  
Mél.

[isabelle.baudet@ac-nice.fr](mailto:isabelle.baudet@ac-nice.fr)

Secrétariat :  
Maylis Barrau  
Tel : 04 93 72 64 51  
[maylis.barrau@ac-nice.fr](mailto:maylis.barrau@ac-nice.fr)

Vous trouverez ci-dessous le protocole de mise en place des PAI ainsi que leurs annexes.

Le tableau des permanences téléphonique des secrétariats des médecins est pour l'instant provisoire pour le secteur de NICE.

En effet le CMS n'est pas opérationnel et nous ne connaissons pas la date exacte d'ouverture.

Ci-joint le tableau des secteurs des médecins scolaires.

Isabelle BAUDET

Médecin conseillère technique auprès du DASEN